

**NUMÉRO
SPÉCIAL
A.G. DE
FRANCE-
TECHNOPOLES
13 ET 14 MAI**

LA LETTRE D'ORLÉANS TECHNOPOLE

JUILLET 1993 - N° 1

ORLÉANS : LA TECHNOPOLE ENVIRONNEMENT

Orléans Technopole a été particulièrement honorée de recevoir les **13 et 14 mai** derniers, les représentants de toutes les technopoles françaises, à l'occasion de l'**assemblée générale de France Technopoles**.

Ouverture de
l'Assemblée Générale
de France Technopoles
à la Chambre de
Commerce et d'Indus-
trie du Loiret.

De g. à d. :
Pierre-Yves Tesse,
président de France
Technopoles, Michel
Moreau, président de
la CCI Loiret,
Jean-Pierre Sueur,
maire d'Orléans et
président d'Orléans
Technopole et
Dominique Guy,
délégué général de la
Technopole orléanaise
et directeur du
développement de
la Ville d'Orléans.



"Je voudrais, tout d'abord, ici, vivement remercier tous les partenaires locaux qui ont contribué au grand succès de cette manifestation. Collectivités locales, organismes consulaires, entreprises, laboratoires de recherche publics et privés, université, administrations ou instituts, ont illustré, par le travail en commun réalisé, ce qu'est la démarche "technopolitaine" de l'agglomération orléanaise.

Durant deux jours, notre agglomération a pu montrer, aux nombreux décideurs réunis, qu'elle avait tous les atouts pour devenir demain, une véritable "capitale de l'environnement" et je m'en réjouis.

Mais, au-delà, nous avons essayé de démontrer comme l'a souligné Pierre-Yves Tesse président de France Technopoles que les préoccupations de développement économique, qui sont les préoccupations premières des technopoles, pouvaient être remarquablement couplées avec celles de l'environnement, génératrices de plus de technologie, c'est à dire, de plus d'intelligence humaine, appliquée à la manière d'aménager l'espace, de préserver l'environnement et d'accroître la qualité de la vie.

Merci encore à tous ceux qui se sont résolument employés dans cette démarche novatrice."

**Jean-Pierre Sueur,
maire d'Orléans,
président d'Orléans Technopole.**



**ORLEANS
CAPITALE DE
L'ENVIRONNEMENT**

Trois cents décideurs économiques ont répondu présent les 13 et 14 mai à l'Assemblée Générale de France Technopoles. Pour la circonstance, Orléans s'est transformée en capitale de l'environnement.

Pierre-Yves Tesse, président de France Technopoles et Michel Moreau, président de la C.C.I. du Loiret.



Le lancement des deux journées de travail à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.



Dominique Guy, présentant la technopole orléanaise.



C'est devant une large assemblée venue de toutes les régions françaises... et du Monde puisqu'une délégation chinoise était présente, que Jean-Pierre SUEUR, maire d'Orléans, président d'Orléans Technopole et Pierre-Yves TESSE, président de France Technopoles ont ouvert la réunion pour l'assemblée générale de France Technopoles le 13 mai à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret.

Les 41 technopoles du réseau étaient représentées. De nombreux industriels, chercheurs, décideurs économiques, élus de la région Centre ou d'autres parties de l'Hexagone, s'étaient retrouvés compte tenu de leur intérêt pour le thème retenu. Kléber MALECOT, président du Conseil Général, Michel MOREAU, président de la CCI du Loiret, Paul FAVACHE, président de l'Union Patronale du Loiret ont accueilli les "technopolitains" le 13 mai dans le cadre d'un petit déjeuner à la CCI, d'un déjeuner dans les salons de l'Hôtel de la Bretonnerie et le 14 mai d'un déjeuner au restaurant "Serre" du Parc Floral. Le Conseil Régional du Centre était présent avec la participation de Mme MIALOT, de MM VARET, LAPAIRE et BORDRY.

L'agglomération d'Orléans qui vient d'accueillir l'IFEN, l'Institut Français de l'Environnement, était tout naturellement destinée à concevoir une telle rencontre. Elle a fait la démonstration tout au long des tables rondes animées par Antoine THIBOUMERY, rédacteur en chef aux "Echos", au travers des visites d'entreprises (DIOR, HITACHI, SANDOZ) ou des débats avec des industriels (AMCI, BIOE-PUR, IBM, IREPOLIA, LEXMARK, MBT, SERMA, SORELEC...) des performances de sa technopole dans le domaine de l'environnement : il constitue aujourd'hui un de ses trois axes d'excellence avec les bio-industries et les systèmes de production avancés.

La visite du site orléanais de Sandoz.



**COOPÉRATION
ENTRE L'IFEN
ET FRANCE
TECHNOPOLE**

Les participants à la première table ronde.

Jacques VARET et Pierre-Yves TESSE prônent une coopération renforcée entre l'I.F.E.N. (Institut Français de l'Environnement) et France Technopoles.



Table ronde animée par Jacques VARET, directeur de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) avec : Philippe BOIRET, chef du département des systèmes d'observation de l'IFEN. Jean BREAS, chargé des relations IFEN-INSEE. Thierry LAVOUX, chef du département des études et synthèses.

L'IFEN a été créé et implanté à Orléans pour répondre à la lacune du système statistique et d'information en matière d'environnement. Cet institut est le point focal d'une future agence européenne qui gèrera, avec son réseau, données scientifiques et statistiques, mais aussi juridiques.

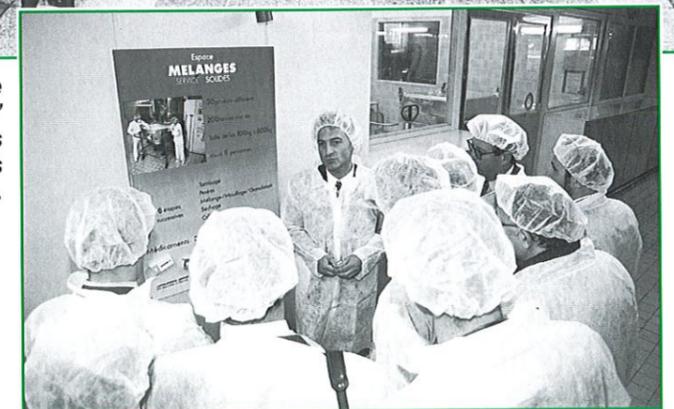
L'IFEN présentera très prochainement un catalogue des sources d'information en matière d'environnement et publiera chaque année un "Etat de l'environnement".

P.-Y. TESSE a souhaité une coopération renforcée de l'IFEN et de France Technopoles, avec l'idée de correspondants de l'IFEN sur d'autres sites et l'étude d'indicateurs spécifiques en matière d'environnement dans les technopoles françaises.

Les "technopolitains" devant l'entrée des établissements Sandoz, à Orléans.



Visite "protégée" à l'intérieur des établissements Sandoz.



DE NOUVELLES NORMES INDUS- TRIELLES POUR L'ENVIRONNEMENT

*Le dialogue
Etat-Entreprises.
De g. à d. :
Jacques Aumonier
(Sandoz),
Eric Carlier
(ministère de
l'Environnement)
et Yves Lecoïnte
(DRIRE).*



Table ronde chez Les Parfums Christian DIOR à Saint-Jean-de-Braye animée par Yves LECOINTE, directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, avec la participation d'Eric CARLIER du ministère de l'Environnement, de Jacques AUMONIER, directeur Ingénierie Sécurité Environnement des Laboratoires SANDOZ, de Philippe DUMOULIN, responsable qualité de LEXMARK et de Claude BONFILS, directeur de l'ADEME.

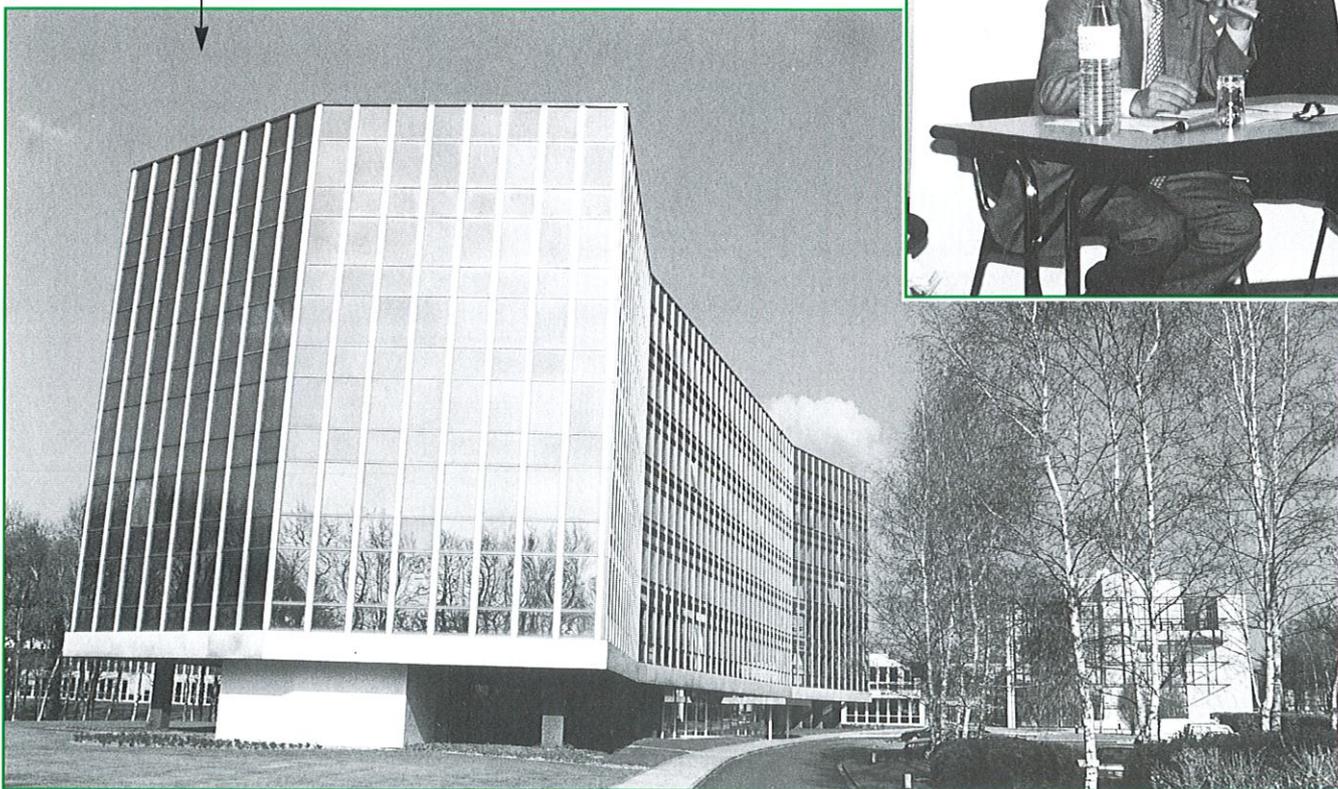
Prévenir, valoriser, réduire : trois mots clés retenus par Sandoz ; la notion d'entreprise citoyenne par Hitachi ; la qualité pour l'esprit Dior ; récupérer pour ne pas polluer dans le cas de Lexmark. Toutes ces démarches, chacune dans leur secteur et avec leurs spécificités exprimaient la même préoccupation de produire de manière toujours plus compétitive, en intégrant des notions d'environnement de plus en plus pointues.

Le ministère de l'Environnement a présenté les nouvelles dispositions juridiques qui concernent les entreprises. La DRIRE a affirmé ne pas être "sensible à la crise économique" et continuer d'inciter les entreprises à renforcer leurs mesures de préventions des nuisances et risques, en poursuivant leurs investissements dans ce domaine.

Toutefois, le souci d'un meilleur dialogue, pour chercher en commun des solutions qui ne pénalisent pas les industriels, a été plus que jamais mis en avant.

*Les Parfums C. Dior,
un fleuron au cœur du
Parc Technologique
de Charbonnière,
à St-Jean-de-Braye,
développé par
le District de
l'Est Orléanais
(photo C. Dior).*

*Conférence chez C. Dior
avec (de g. à d.) Jean-Pierre Lapaire,
mairé de St-Jean-de-Braye et président du
District de l'Est Orléanais et
Michel Lemal, Directeur Général des E^{ts} C. Dior.*



TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE ET NOUVEAUX MÉTIERS

Les témoins du transfert de technologie à l'Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux.

Ce sont les **nouvelles technologies d'aujourd'hui** qui feront l'**environnement de demain**.



Table ronde à l'ESEM (Ecole Supérieure de l'Energie et des Matériaux) d'Orléans Technopole animée par Hervé LEBLANC, délégué régional de l'ANVAR, avec la participation de Michelle DOBRE, sociologue à l'IFEN, de Christian WEBER, directeur de la formation ingénieur en génie de l'environnement à l'ESEM, de Gabriel COTRELL, PDG de MBT France, de Salah DJELLOUAH, PDG de SORELEC, de Stéphane MONGIN, gérant de BIOEPUR.

L'IFEN a présenté un bilan, tout nouveau, sur les métiers de l'environnement. On peut constater que les emplois environnement sont essentiellement des emplois de cadres, qui concernent à la fois des entreprises (54 % des grands groupes et seulement 8 % des PMI), les collectivités locales (60 % ont des emplois environnement) et des bureaux d'études (68 %).

Alors que pour les collectivités locales, le recrutement externe est privilégié, pour les entreprises c'est la promotion interne qui prévaut. L'ESEM qui a mis en place un diplôme de spécialisation en un an de génie industriel de l'environnement, a expliqué qu'à l'expérience, les formations adéquates paraissent être des formations complémentaires dites de spécialisation à une formation universitaire de base, ou à une formation d'ingénieur.

Plusieurs cas de transferts de technologies dans le domaine de l'environnement ont ensuite été présentés, illustrant les démarches de fertilisation croisée favorisées par les technopoles : stations d'épurations (BIOEPUR), fours rotatifs (IREPOLIA), béton protecteur pour forages (MBT), avions de tourisme plus silencieux (SERMA), panneaux solaires (SORELEC).

I.B.M., membre du Conseil d'Administration d'Orléans Technopole.

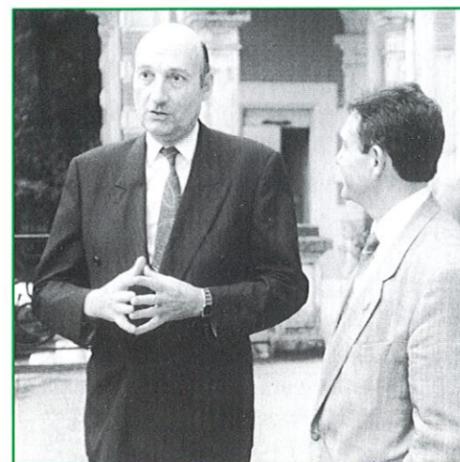


L'accueil des "technopolitains" chez Hitachi par M. Takeda, vice-président de la société (photo Hitachi).



Jean-Pierre Sueur entouré de Paul-Guillaume Favache, président de l'Union Patronale du Loiret (à g.) et François Bordry, vice-président du Conseil Régional du Centre (à d.).

Kléber Malécot, président du Conseil Général du Loiret, accueille ses invités dans les salons de l'Hôtel de la Bretonnerie.



Jean-Bertrand Drummen, directeur général de Sandoz France en compagnie de Michel Royer, président délégué d'Orléans Technopole.



L'assemblée statutaire de France Technopole. De g. à d. : Georges Capuro, Pierre-Yves Tesse, Mme Vignes et Anne-Marie Monoma Khoff.

Le temps des conclusions, avant de répondre à l'invitation de l'U.P.L. au restaurant La Serre de La Source.



Michel Murdry, directeur de l'E.S.E.M.



Contact : FRANCE-TECHNOPOLES

2, Chemin des Femmes Immeuble Hermes 91886 MASSY Cedex

Tél : 60 13 14 15 Fax : 60 11 57 18.

Lettre d'information éditée par l'association "Orléans-Technopole" (Centre d'Innovation, 2 rue Léonard-de-Vinci, 45072 Orléans Cedex 2, tél. 19.33-38.69.80.98, fax 19.33.38.69.80.81) - Directeur de la publication : Jean-Pierre Sueur - © Dépôt légal : juillet 1993. N° ISSN : en cours - Rédaction : Claudie Le Mouél, Service Communication, CCI du Loiret, 23, place du Martroi, 45044 Orléans Cedex 1, tél. 38.77.77.86 - Photos : Ville d'Orléans.

Papier 100 % sans chlore